



ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES de MAGNÉ

CA APE Magné du mardi 11 décembre 2018

Membres présents : 10

Ordre du jour

1/ Mise sous poche des chocolats de Noël (si la commande est arrivée)

2/ Préparation de la venue du Père Noël

3/ Préparation de la boum :

- Point sur la communication
- Validation réservation structures gonflables
- Point sur les volontaires présents

4/ Préparation du carnaval

5/ Préparation Fête de l'école :

- Validation de la date
- Validation de la réservation des structures gonflables

6/ Déménagement local

7/ Points divers :

- Ouverture de nouvelles salles de réunion
- Mise en place du tri sélectif lors des manifestations

1. Mise sous poche des chocolats de Noël

Les chocolats n'étaient pas arrivés le soir du CA.

Pour info : les chocolats ont été livrés le mercredi 12/12. Aurélie se charge de la mise sous poche, merci à elle.

2. Préparation de la venue du Père Noel

Gaëtane nous fait le point sur les préparations :

- Courses pour le goûter faites, panier garni pour M.Petit acheté. Il lui reste à acheter le chocolat pour les truffes que prépareront les enfants de la garderie. Les brioches ont été commandées par la mairie auprès de la boulangerie La Pistorelle.
- Gaëtane a fait le point avec Mme Lafoix pour savoir l'ordre de passages du Père Noël dans les classes. Des cadeaux ont été achetés pour toutes les classes, mais les cadeaux ne seront distribués par le Père Noël que pour les classes de PS/MS/GS/CP/CE1 ; pour les autres classes, les enseignantes les donneront elles-même.
- Gaëtane a fait le point avec M.Petit : il viendra pour 13h30/13h45.
- Il reste à récupérer le fauteuil du Père Noël.
- Gaëtane voit avec Gaëlle Marine (maîtresse des MS) pour mettre en avant l'exposition « Nuit magique » faite dans les couloirs de la maternelle, par les élèves de PS/MS/GS/CP : fléchage, remettre un mot dans le cahier...+ affiches à préparer pour rappeler la manifestation => Marion.

Lors de la rencontre entre Magali et Anne et l'équipe enseignante, il avait été évoqué la possibilité que l'APE prenne en charge le goûter du soir et que la mairie finance un goûter pour tous les enfants de l'école un matin avant les vacances de Noël.

La mairie reste sur le financement du goûter du soir, nous proposerons donc à Mme Lafoix que l'APE finance un goûter le matin avant les vacances ou l'achat de galettes des rois à la rentrée.

Afin de pouvoir communiquer sur les actions APE, il faudra demander à l'équipe enseignante quels cadeaux ont été achetés par l'école.

3. Préparation de la boum

Trois structures gonflables ont été réservées pour un budget de 665 €.

Décisions prises lors du CA :

- Nouveau nom de la manifestation : « Nouvel An des Enfants du Marais ».
- Horaires boum : 11h – 17h. Boum ouverte à tous.
- Entrée : 4€ avec un écu en cadeau.
- Pêche à la ligne + Chamboult'ou = partie payante.
- Buvette : vin chaud, chocolat chaud, café, thé + boissons fraîches.

Actions :

- Commander les lots pour pêche à la ligne + Chamboul'tou => commission.
- Anne se renseigne pour un camion burger.
- Affiches + flyer : faire des affiches à mettre lors du goûter de Noël + flyers à mettre dans les cartables avant et après les vacances - mettre en avant les structures gonflables sur les flyers => Marion.
- Flyers : demander l'aide des parents + crêpes et gâteaux à vendre.
- Planning bénévoles => Marion. Il faudra des bénévoles pour l'installation des dalles le matin, la buvette, les stands de la pêche à la ligne/chamboul'you, surveillance des structures, rangement le soir...
- Réserver tables / chaises / percolateur auprès de la mairie => Emilie.
- Anne et Nancy feront les courses le mercredi avant la boum.
- Voir si la banderole est réutilisable.
- Nancy voit pour acheter des guirlandes lumineuses, des projections sur le mur...pour décorer la salle.

Le prochain CA est fixé au mardi 15 janvier. Il est possible de programmer une autre réunion avant cette date si la commission boum en ressent le besoin.

4. Préparation carnaval

Informations communiquées par Marion :

- Sculpteur sur ballon réservé : 200 €
- Attente réponse de la Batucada de Melle.

Cette manifestation étant importante en terme d'investissement, il a été préféré cette année de favoriser le défilé plutôt que le spectacle.

Camille voit avec Martine pour lui indiquer la date du carnaval + préparation bonhomme carnaval.

Voir pour une activité maquillage.

5. Fête de l'École

La date du vendredi 28 juin 2019 a été validée avec les maîtresses.

Devis structure gonflable => confirmer la réservation à M.Oblin.

6. Déménagement local

Un nouveau local est mis à notre disposition par la municipalité. Celui-ci se trouve derrière la salle polyvalente.

Date du déménagement : les samedi 26 janvier et dimanche 27 janvier. On profite de l'organisation de la boum pour faire le déménagement.

Mail aux membres APE + Sébastien Billaud => Emilie

7. Points divers

- Ouverture de nouvelles salles de réunion : la capacité des salles n'étant pas assez importante et la salle du caté ayant été réservée pour toutes les réunions de l'APE, nous restons dans la salle du caté pour cette année. A voir pour l'année prochaine si d'autres salles avec capacité plus importante sont ouvertes.
- Mise en place du tri sélectif lors des manifestations : transmettre le mail de la CAN => Emilie.
- Marie (ATSEM PS) partant à la retraite, l'APE lui offre un bouquet de rose, qui lui sera remis le mercredi 12 décembre, jour de son départ.
- Cantine scolaire : faire un point au prochain conseil d'école.

Date des prochains CA :

- Mardi 15 janvier 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30 (préparation questions conseil d'école)
- Mardi 5 mars 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30
- Jeudi 4 avril 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22 h30
- Mardi 7 mai 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30
- Jeudi 6 juin 2019 – Salle du catéchisme – 20h30 à 22h30 (préparation questions conseil d'école)